

Extrait du Spyworld Actu

<http://ks3094133.kimsufi.com/spip.php?article12100>

Rejet du passeport électronique

- Technologie -



Date de mise en ligne : dimanche 22 novembre 2009

Spyworld Actu

La commissaire à la protection de la vie privée a rejeté le plan de Passeport Canada visant à intégrer les empreintes digitales et rétinienne dans les passeports électroniques.

Dans le cadre d'un examen du projet, le Commissariat à la protection de la vie privée a demandé au bureau des passeports de ne pas inclure de nouvelles informations biométriques dans une puce à fréquence radioélectrique codée dans les passeports électroniques.

« Plus vous recueillez de l'information, plus ces informations sont à risque », estime la commissaire adjointe Chantal Bernier.

Selon elle, Passeport Canada « a reculé » quant à son intention de mettre encore plus d'information sur la puce que ce qui est recueilli présentement.

Le passeport électronique comprendra une photo numérisée du titulaire du passeport ainsi que son nom, sa date de naissance, son lieu de naissance et son numéro de passeport, a fait savoir le porte-parole de Passeport Canada, Jean-Sébastien Roy. Le passeport électronique devrait être lancé au pays au début de 2011.

« [Il fournit] une plus grande protection contre l'utilisation frauduleuse et la falsification, et réduit le risque de fraude d'identité », selon M. Roy.

L'examen de la Commissaire à la protection de la vie privée a soulevé des préoccupations quant à savoir si la puce est « suffisamment protégée contre l'interception non autorisée ».

Des techniques comme l'interception illicite ou l'écrémage sont parfois utilisées. Elles consistent à intercepter et à lire l'information transmise entre la puce du passeport et le lecteur, ou à la saisir frauduleusement sur la puce elle-même.

Le chien de garde de la vie privée au Canada a d'ailleurs relevé le cas du piratage d'un passeport électronique au Royaume-Uni.

« Si les données peuvent être facilement copiées et reproduites, les passeports électroniques pourraient davantage favoriser le vol d'identité que le prévenir », selon Jason Gratl de l'Association pour les libertés civiles de la Colombie-Britannique.

Passeport Canada a indiqué que sa puce ne peut être lue qu'à une distance de 10 cm.

David Harris, qui est un ancien responsable de la planification stratégique au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) estime qu'il existe des « risques élevés » associés aux bases de données électroniques, mais que de l'information complète comme la biométrie dans les passeports était nécessaire pour se prémunir contre les menaces terroristes.

Le passeport électronique canadien a été élaboré après que l'Organisation de l'aviation civile internationale ait adopté de nouvelles exigences pour une puce intégrée en 2005.

Les défenseurs de la vie privée disent que la puce électronique soulève d'autres préoccupations, comme le potentiel

Rejet du passeport électronique

de construire des bases de données qui pourraient permettre de suivre les voyageurs au-delà des frontières nationales.

« Cela augmente considérablement les pouvoirs de l'État d'enquêter sur les individus », selon le professeur Andrew Clement de l'Université de Toronto. Les bases de données sont souvent créées avec un but et elles sont ensuite utilisées à d'autres fins, ajoute-t-il.

Le critique néo-démocrate en matière de vie privée, Bill Siksay, qualifie ce scénario de « dictature ultime » et estime que les Canadiens méritent de recevoir davantage d'informations.

Richard Rosenberg du Freedom of Information and Privacy Association est préoccupé du fait que les Canadiens ne pourront pas vérifier l'exactitude des renseignements sur la puce et qu'ils risquent d'être injustement mis sur une liste noire, comme c'est le cas pour de nombreux voyageurs avec la liste de personnes interdites de vol.

Passeport Canada a fait savoir qu'il n'avait aucunement l'intention de recueillir ou d'utiliser les informations à d'autres fins et a promis d'étudier les options pour permettre aux personnes d'avoir accès aux données sur leur puce électronique.

Post-scriptum :

<http://lejournaldequebec.canoe.ca/a...>